



Sommaire

Editorial

Le Local des jeunes, déjà 20 ans !

Martine Jauner, Animatrice



Oui, le Local fêtera ses 20 ans le 27 décembre prochain... et c'est avec beaucoup de joie et d'émotion que je salue toutes celles et ceux qui ont participé à son histoire.

L'histoire du Local commence en 1989, par un questionnaire de l'APE (association des parents d'élèves), envoyé aux parents des élèves de 13 ans et plus, sur le besoin évident des jeunes de la région de pouvoir avoir un endroit qui leur soit réservé. Un besoin d'espace qui ne soit ni celui de la famille, ni celui de l'école, ni celui des adultes, mais qui soit avant tout leur espace.

Un lieu pour favoriser les rencontres, les échanges et la communication, mais aussi pour canaliser leur énergie et leur permettre de s'exprimer de manière créative. Pouvoir également y apprendre le respect des différences et des valeurs, mais aussi la vie en collectivité, ses mécanismes et ses règles.

Ce rêve pourtant a pu se réaliser 7 ans plus tard et perdurer, grâce à l'écoute et à la compréhension des Municipalités, conscientes de l'importance de la mise en place d'un tel lieu pour les jeunes. Grâce aussi à la solidarité et à la persévérance de toutes les personnes qui y ont cru et qui ont donné pour ce projet d'envergure beaucoup d'énergie et de temps, en bravant les problèmes et les difficultés sans jamais perdre

de vue l'objectif. Sans oublier les animatrices et les animateurs qui s'y sont succédé, apportant chacune et chacun leurs idées, leur écoute et leur savoir faire, s'adaptant aux besoins et aux envies des utilisateurs, tout en fixant des limites pour que chacun s'y sente à l'aise et en confiance. Qu'il se soit fait appeler le Cool Rasta, le Djing ou le Local, ce sont bien évidemment aussi ses utilisateurs qui ont chargé ce lieu d'histoire et de souvenirs, même si il s'est considérablement agrandi et modifié depuis ses débuts, et que l'âge d'autorisation minimal des utilisateurs est passé de 13 ans à 9 ans.

Aujourd'hui le Local a trouvé une bonne vitesse de croisière. Deux animatrices sont là pour accueillir les jeunes dès 9 ans et jusqu'à la fin de leur scolarité lors des trois ouvertures hebdomadaires, ainsi que 2 samedis après-midi par mois. Deux vendredis soirs par mois sont réservés aux jeunes de plus de 13 ans. Lors des soirées-souper, les utilisateurs de tout âge sont les bienvenus. Les quatre vastes salles du Local, dont deux équipées de light-show et de miroirs, permettent d'offrir une grande diversité d'activités, telle que danse, billard, ping-pong, baby-foot, jeux vidéos, bricolages et autres arts créatifs, sans oublier les nombreux jeux de sociétés.

Quant à moi, voilà déjà bientôt 13 ans que je suis responsable du Local. Et je peux vous affirmer que, bien que ses utilisateurs changent au fil des ans, le Local reste un lieu toujours autant apprécié, tout autant que mon plaisir d'y travailler.

Concours photo



Roland W. Jaeger

a gagné le concours et reçoit un bon pour une carte journalière d'une valeur de CHF 35.-

- 2 Communications de la Municipalité
- 4 Conseil communal du 14 mars 2016
- 6 5 ans d'aide aux proches aidants à domicile
- 7 Démarche participative
- 8 Le GIP vainqueur des élections communales
- 8 Les élus au Conseil communal
- 8 Mise de bois de feu
- 9 Cours de dessins et illustrations
- 9 GuggenMusik « La Cancanière »
- 10 Le marché du mercredi matin, un lieu très convivial
- 11 16ème édition de Graines de Foot
- 12 La FSG Penthaz, une quinquina qui se porte comme un charme
- 14 A Penthaz, on s'est mis à l'heure du «Thé-dansant»
- 14 Le nunchaku, un outil pédagogique
- 17 Cabinet d'ostéopathie animale
- 18 Roman policier
- 18 Culte - Garderie
- 19 Memento, agenda et jubilaires
- 20 L'ouvrier au village

Impressum

Editeur responsable

La Municipalité de Penthaz

Mise en page

Joël Cavat

Comité de rédaction

Katherin Laffely, Bernard Morel, Joël Cavat

Correctrice

Claire Bourgeois et Valérie Werren

Impression

Imprimerie de Beaulieu SA

Adresse

Le Cancanier, Case postale 67,
1305 Penthaz,
lecancanier@penthaz.ch

Administration générale, finances, police, tourisme, promotion économique, affaires culturelles et paroissiales, jubilaires

Isabelle Hautier Charrotton, syndique

Conseil du 7 décembre 2015, réponse à M. Pierre-Yves Dénéreaz

Il s'agissait du bruit occasionné par les pucks à la patinoire, lors des entraînements et des matchs du HC Penthelaz et il demandait si on ne pouvait pas mettre, autour de la patinoire, des anti chocs.

Ce n'est malheureusement pas possible de calfeutrer le pourtour de la patinoire. Toutefois, le Comité de la patinoire a été informé de cette intervention et il assure que tout est mis en œuvre pour la tranquillité publique. De plus, le Règlement de police est respecté, de même que les tranches horaires dévolues aux adeptes du hockey. La patinoire a fermé ses portes le dimanche 28 février, après une saison très mitigée en raison des conditions atmosphériques. Les statistiques de fréquentation vous seront présentées ultérieurement.

Nouveau à Penthelaz

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir du 16 mars, vous pourrez participer à des thés dansants au Verger, les mercredis après-midi. Les dates retenues sont les 16 et 30 mars, le 13 avril, les 4 et 18 mai et les

8 et 23 juin. En collaboration avec M. Claude Gachet, organisateur, nous ferons un bilan à la fin de ce premier trimestre.

Piscine

Les travaux d'alimentation en électricité sont en cours et le délai du 1er avril sera respecté.

Organisation scolaire

Nous avons formé 2 groupes de travail pour l'étude et la mise en place d'un établissement scolaire primaire et secondaire dans nos communes dites «du bas» : Le premier s'intitule « Statuts et finances » et le second « Construction ».

Ces deux groupes rapportent au COPIL, formé des syndicats des 6 communes. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions mais vous serez tenus informés des décisions qui seront prises.

Jubilaires

CF. page 19

Affaires sociales et affaires scolaires, santé, prévention, sports, informatique et service du feu

Yves Jauner, vice-syndic

Halte-garderie

Les "Petits poussins" ont déménagé du foyer paroissial au Bâtiment du Verger 1er étage. L'ouverture de la halte-garderie est tous les vendredis après-midi.

UAPE Commune Penthelaz

La demande de prolongation de l'ouverture de l'UAPE a été faite pour l'année 2016-2017. Dès que nous aurons l'autorisation nous pourrions répondre aux demandes des nouvelles inscriptions et informer la population.

Routes et chemins, services industriels, protection civile et forêts

Pierre-André Ischi, municipal

Suite à l'enquête publique de la Commune de Bioley-Orjulaz :

- Construction nouvelle, démolition partielle du bâtiment ECA B1003
- Construction d'une plateforme de valorisation et de recyclage de matériaux de construction
- Transformation du couvert d'exploitation.

Nous avons fait opposition car ces travaux sont prévus d'être réalisés dans le bassin d'alimentation de nos sources de la Molomba. Avec les Municipalités de Busigny et de Daillens, nous avons sollicité une séance pour obtenir toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension de ce dossier.

Les travaux des remplacements des lampadaires se déroulent avec satisfaction. Vu l'affaissement d'une partie du Chemin de la Forêt, nous avons profité de refaire l'encaissement de la route.

Pour rappel, les ampoules à vapeur de mercure de la route de la Vuy ont une puissance de 125 watts.

Nous posons des luminaires LED de 38 watts avec une réduction de moitié entre 23 h. et 5 h. le matin.

Pour répondre à M. Waelti, concernant la démolition de la station de pompage, les travaux ont été réalisés et le devis tenu.

Pour Mme Berthoud, le câble d'alimentation qui pendait depuis sa maison à un lampadaire a été supprimé.

Personnel communal, voirie, déchets, matériel et véhicules des services extérieurs et domaines

Didier Chapuis, municipal

Personnel

Afin de pallier à une absence due à un collaborateur des services extérieurs effectuant son service civil, la Municipalité a engagé pour une période de 3 mois M. Fakkir Kraaba.

Bâtiment de Plan-Bois

Les travaux de rénovation du bâtiment de Plan-Bois ont débuté le mardi 19 janvier 2016. Les travaux de désamiantage et de démolition ont été exécutés durant la dernière quinzaine de janvier. Les travaux se poursuivent selon le planning prévu.

Une visite du chantier est prévue avec la commission de gestion et une délégation de la commission des finances le 24 mars prochain.

Local des jeunes

En accord avec toutes les communes PPD, Mme Sarah Zitouni a été engagée au 1er février comme aide à l'encadrement des jeunes. Son engagement est de quelques heures par semaine et il est principalement axé sur les périodes de fréquentation les plus chargées et aussi afin de pallier aux éventuelles absences des deux autres collègues.

AIEE Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées

La dernière séance a eu lieu le 10 décembre 2015. Voici les principales décisions du conseil intercommunal :

1. Acceptation du budget 2016.

2. Acceptation d'un crédit d'étude de CHF 200'000 concernant le traitement des micropolluants.
3. D'autre part une journée portes-ouvertes sera organisée le samedi 30 avril 2016.

Journée coup de balai

Cette année la journée coup de balai est prévue le samedi 9 avril prochain. Réservez d'ores et déjà cette date pour cet événement qui sera pour la première fois combiné avec un coup de balai intérieur. En effet, nous avons prévu d'associer à cette journée citoyenne, une "ressourcerie".

Une "ressourcerie" est la possibilité de donner une seconde vie à des objets, ustensiles qui ne sont plus utilisés mais qui peuvent rendre service dans un autre contexte et avec de nouveaux propriétaires. Il vous suffit de les amener et de les mettre à disposition de tout un chacun. Ce service est entièrement gratuit mais vous aurez la possibilité de soutenir financièrement le groupe Scout Venoge.

Le coup de balai extérieur se déroulera le samedi 9 avril en matinée comme d'habitude et un petit encas sera servi à l'heure de midi. La ressourcerie sera ouverte le samedi 9 et le dimanche 10 avril de 10h00 à 16h00 à la grande salle du foyer paroissial.

Par ailleurs et pour ceux que cela intéresse, une visite de la cure sera possible avant qu'elle ne soit qu'un souvenir sur d'anciennes photos.

Un flyer sera distribué à toute la population et donnera toutes les informations sur ces deux journées.

Police des constructions, urbanisme, mobilité, transports publics, espaces publics et cimetière, énergie renouvelable et développement durable

Piéric Freiburghaus, municipal

4ème révision du Plan directeur cantonal, PDCn

La Municipalité est intervenue lors de la consultation publique de la 4ème révision du Plan directeur cantonal, PDCn, spécifiquement quant à la date de référence pour le calcul de la croissance de la Commune, aujourd'hui le 31 décembre 2008, avec un indice annuel de 1,7% annuel. Ceci aurait pour conséquence de figer tout projet de création de logements pour plusieurs années.

La Municipalité demande aussi des précisions quant à la manière de considérer la croissance du centre régional que forment ensemble les communes de Cossonay et Penthaz.

La révision du PDCn prévoit la mise en place d'un organe régional de régulation des surfaces d'activités. La Municipalité attend également des précisions sur ce que les instances cantonales considèrent comme région. La réalité fonctionnelle et économique du bassin de la Venoge, allant de La Sarraz, Eclépens jusqu'à Bussigny, incluant Daillens, Penthaz, Penthaz, Cossonay et Vuflens-la-Ville, ne colle pas avec le découpage des districts hérité de la Constitution de 2003.

Plan général d'affectation, PGA

La Municipalité est en attente du rapport d'examen complémentaire du Plan général d'affectation, PGA, promis pour fin mars 2016. C'est alors qu'elle sera en mesure d'établir un calendrier pour la suite de la procédure, dont une seconde enquête publique, portant sur les modifications intervenues ultérieurement à la première enquête publique de janvier-février 2015.

Modernisation de la gare CFF de Cossonay-Penthaz

La gare de Cossonay-Penthaz est, chacun le sait, une gare d'importance régionale, dont l'accès et l'aménagement ne correspondent pas aux standards actuels. Les deux Municipalités et le Canton s'étaient impliqués, depuis 1999, dans des réflexions et le co-financement d'un mandat d'étude, dont le rapport date de 2008. Ce sont des divergences de vues, notamment de la part de CFF Cargo, qui avaient mis fin au dialogue.

Une pétition de 3250 signatures, soutenue par 15 municipalités et 2 associations régionales a été déposée au bureau du Grand Conseil en juin 2014. Mise à l'ordre du jour de législatif cantonal au printemps 2015, elle fut renvoyée pour étude et rapport au Conseil d'Etat.

En vue de faire le point sur ce dossier, Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines a reçu, en date du 1er février 2016, une délégation des deux municipalités composée de M. Georges Rime, syndic, de Mme Valérie Induni, municipale à Cossonay et de M. Piéric Freiburghaus, municipal à Penthalthaz.

Mme la Conseillère d'Etat a démontré son engagement quant au maintien de la qualité de l'infrastructure ferroviaire et à la modernisation de la gare de Cossonay-Penthalthaz. Les acteurs déterminants du dossier sont l'Office fédéral des transports (OFT) et les Chemins de fer fédéraux (CFF). Les travaux de modernisation et de sécurisation, afin de garantir durablement le maintien de l'offre -et aussi l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite- dépendent de nombreux facteurs, de coordinations et de décisions au niveau fédéral, dont la répartition du fret entre les diverses gares allant de Bussigny à Eclépens et la géométrie de la gare de Cossonay-Penthalthaz.

Nonobstant la complexité du dossier, le Conseil d'Etat souhaite voir démarrer la modernisation de la gare de Cossonay-Penthalthaz dans la période 2017-2020. C'est alors que les communes auront à nouveau un rôle à jouer. Les deux municipalités ne manqueront pas de tenir informé leur conseil respectif.

Centre commercial et multifonctionnel Venoge

La Municipalité a mandaté un avocat, spécialiste en droit de la construction, afin de régler les litiges avec le constructeur portant sur l'aménagement de l'esplanade sud et le parking relai.

Places de jeux

Lors d'une précédente communication, en décembre 2015, il vous avait été annoncé que La Municipalité avait mandaté l'association Embellimur -qui emploie des personnes ayant des difficultés d'insertion ou d'image sociale- en vue de la réalisation d'une mosaïque sur le mur bordant le terrain de pétanque de la place de jeu de l'ancien cimetière. Les travaux de réalisation débuteront finalement en septembre 2016 et dureront environ trois mois.

Commune de Cossonay – Plans de quartier « Route de Morges Nord » et « Condémines – Stand »

La Municipalité est intervenue, sous la forme d'oppositions, dans le cadre des enquêtes publiques des deux plans de quartiers précités. Les arguments ont porté sur les questions de génération de trafic, de la création d'un parking relai à proximité de la station supérieure du funiculaire, et sur la croissance de la population en regard notamment des mesures prévues dans la 4ème révision du Plan directeur cantonal, PDCn.

Conseil communal du 14 mars 2016

Chantal Gacond

La séance du Conseil communal est ouverte à 19h30. M. Alain Pellet, Président, souhaite la bienvenue.

Le PV du 7 décembre 2015 est accepté à l'unanimité. M. Alain Pellet donne lecture du courrier :

- La Fondation de Vernand remercie vivement d'avoir fait don des jetons de présence.
- Démission de Mme Caroline Villard le Bocey du Conseil communal de Penthalthaz avec effet au 25.02.2016.

Réponses aux questions en suspens de la dernière séance du Conseil communal du 7.12.2015 :

Mme Hautier répond à M. Dénéraz concernant le bruit des pucks de la patinoire. Malheureusement, il n'est pas possible de poser des plaques anti-bruit, toutefois le Comité a été informé de cette intervention et affirme que tout est mis en œuvre pour la tranquillité publique. La patinoire a fermé le 28 février 2016. Les statistiques de fréquentation vous seront communiquées ultérieurement. Un grand merci aux bénévoles du samedi et du dimanche.

M. Ischi répond à M. Wälti concernant la démolition de la station de pompage. Les travaux ont été réalisés et le devis est tenu. Il informe Mme Berthoud que le câble d'alimentation qui pendait depuis sa maison au lampadaire a été supprimé.

M. Wälti demande si le canal qui amène l'eau de la Venoge jusqu'à la station de pompage va être complètement comblé ? M. Ischi répond qu'il l'est à moitié et qu'il va se renseigner.

M. Andrey demande quelles sont les réparations faites au chemin du Moléson ? M. Ischi explique que les tuyaux dudit chemin ont dû être changés et qu'on a profité de corriger l'affaissement d'une partie du chemin sur environ 50 mètres. M. Andrey souligne que depuis le chemin du Réservoir jusqu'au chemin de la Forêt, c'est un chemin à vocation champêtre et qu'il n'a pas besoin d'être réparé. Le Conseil accepte à l'unanimité l'ordre du jour.

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à la modification des statuts de l'association de communes de réseau enfance Cossonay et région (AJERCO).

Cette association s'occupe de l'accueil de jour des enfants et emploie 142 collaborateurs. Plusieurs modifications de statuts ont été présentées dont cinq articles (10,12,15,16 et 40) nécessitent l'approbation des Conseils communaux des communes membres pour pouvoir entrer en vigueur. Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis.

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à une demande de crédit pour la rénovation-transformation du bâtiment administratif communal.

Ce bâtiment est propriété de la commune depuis 1970 et l'administration communale s'y est établie en 1973. Des projets de rénovation ont été refusés et l'état du bâtiment s'est dégradé au fil du temps. En septembre 2015, de fortes pluies sont tombées et avec elles des plaques du faux plafond des bureaux communaux. Dès lors, divers travaux urgents de rénovation ont été entrepris et réalisés sans l'accord du Conseil communal.

L'assainissement du toit, réfection de la toiture, barrière et terrasse et échafaudages : CHF 61'874.10. Peinture bureaux service technique et bourse, déménagement : CHF 30'926.45. **Total TTC CHF 92'800.55.** Il est proposé de financer ce montant par la trésorerie courante.

Selon la commission des finances, cette pratique exceptionnelle se justifie pleinement au vu des graves problèmes d'étanchéité et elle demande de valider la dépense de CHF 92'800,55. Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis.

Le Conseil accepte à la majorité le préavis municipal relatif à la



constitution d'un Fonds pour le développement durable et au règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité.

La Municipalité désire développer une politique de développement durable et constituer un Fonds (fonds alimenté par une taxe spécifique sur la consommation d'électricité, de maximum 0.3 cts/kWh) afin de financer des actions sur le territoire communal, tels que (quelques exemples):

- des mesures en matière énergétique (économie d'énergie, efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables) ;
- des mesures aptes à favoriser les mobilités douces et transfert modal ;
- des mesures permettant de financer le maintien d'espaces verts ou d'en créer ;
- des actions contre le réchauffement climatique etc.

La commission a relevé que :

- pour un ménage de quatre personnes, cela représente une charge de CHF 12.- annuelle ;
- selon la consommation électrique de 2014 au sein de la commune, avec une taxe de 0.3 ct/kWh, on arrive à un total de CHF 50'931.-

Le Conseil accepte à la majorité le préavis.

Le Conseil accepte à la majorité le préavis municipal relatif au plan de quartier de La Vuy.

La Fondation « La Venoge », est propriétaire d'un EMS situé à route de la Vuy, qui comprend 32 lits, un centre d'accueil temporaire (CAT), 8 appartements protégés et depuis peu une policlinique médicale occupe ses locaux. Après l'abandon du projet « Ensemble », la Fondation propose une nouvelle solution : 38 lits supplémentaires, 12 nouveaux appartements et l'agrandissement du CAT. Les commerces seront maintenus avec des surfaces un peu réduites. Ce projet permet la conservation du lien social entre les différentes classes d'âges de la population et un accès aux divers commerces des alentours. Parallèlement, l'augmentation des résidents s'accompagnera de celle d'emplois.

Quelques points positifs relevés par la commission d'urbanisme :

- maintien des surfaces commerciales ;
- limitation de l'emprise des surfaces de circulation devant le bâtiment, places de parc extérieures réduites à 24 ;
- amélioration des cheminements piétons, élargissement du trottoir sur le terrain de la Fondation.

La commission recommande d'approuver le préavis.

Il y a eu de nombreuses interventions des conseillers et *les réponses de la Municipalité sont en italique :*

- Aujourd'hui les places sont déjà insuffisantes. Seulement 24 places pour notre village ce

n'est pas assez (M. Andrey).

- *L'étude a montré que les besoins de stationnement sont les suivants : Coop 12 places, le 2ème commerce 5 places, le café 2 places, le médecin 1 place et 1 place pour l'ambulance, le CAT 1 place et le solde pour les visiteurs de l'EMS. La Municipalité désire une mobilité douce. La vocation première est la possibilité de se mouvoir pour les piétons. Ajouter quelques places de parc supplémentaires signifie d'ôter toute zone de verdure (M. Freiburghaus).*
- On ne peut pas doubler la capacité des lits et réduire les places de parc (M. Traini).
- Il ne faut pas oublier que de l'autre côté de la route il y a aussi un parking avec une vingtaine de places de parc disponibles (Mme Berthoud).
- On peut aussi végétaliser les toits des bâtiments pour avoir des espaces verts et ainsi augmenter les places de parc (M. Andrey).
- *Il y aura une toiture végétalisée mais elle ne remplace pas les zones vertes au sol (M. Freiburghaus).*
- Diminuer les places de parc ne va pas changer les habitudes des gens. Il faut inciter les gens autrement. Il manque une mesure au niveau de la mobilité douce.
- *Il y a des mesures complémentaires à mettre en place mais malheureusement ce n'est pas dans un règlement de plan partiel d'affectation que l'on peut le faire mais dans une politique globale de mobilité (M. Freiburghaus).*
- *Par exemple, il a été demandé au personnel de l'EMS habitant Penthalez de venir travailler à pied et pour celui des communes avoisinantes d'utiliser le car postal. Pour le personnel résidant plus loin s'il vient en voiture il aura une place dans le souterrain (M. Jauner).*

Le Conseil accepte à la majorité le préavis.

Divers

Quelques questions posées par les conseillers, les réponses sont en italique :

- Est-ce que nos données personnelles (nom, prénom, N° AVS, profession) sont vendues par la commune ? (M. Borgeaud).
- *Il y a un règlement sur la protection des données. Nous ne donnons aucune information si ce n'est nom, prénom et année de naissance aux diverses sociétés (jubilaire, rentrée des classes, garderie), et les demandes doivent être adressées par écrit.*
- Est-il possible d'empêcher que des véhicules se parquent devant les fontaines ou autres édifices ? (M. Epars).
- *M. Parel sillonne la commune autant qu'il peut. Il a également d'autres tâches (Mme Hautier).*

En bref

37 conseillers sont présents.
Adoption à l'unanimité du PV de la séance du 7 décembre 2015

A l'ordre du jour :

- 4 préavis
- Nomination/dissolution de commissions

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à la modification des statuts de l'Association de communes de réseau enfance Cossonay et région (AJERCO).

Le Conseil accepte à l'unanimité le préavis municipal relatif à une demande de crédit pour la rénovation-transformation du bâtiment administratif communal.

Le Conseil accepte à la majorité le préavis municipal relatif à la constitution d'un Fonds pour le développement durable et au règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité.

Le Conseil accepte à la majorité le préavis municipal relatif au plan de quartier de La Vuy.

Prochain Conseil communal : 20 juin 2016

- Il y a vraiment beaucoup de chiens dans notre commune et sont-ils bien tous recensés ? Beaucoup de propriétaires de chiens sont mal « éduqués », est-il possible de mettre plus de poubelles pour les crottes des chiens ?
- Une citoyenne a interpellé un conseiller concernant les signes extérieurs de richesse de certains résidents des appartements subventionnés.
- *Nous faisons partie des rares communes disposant d'un règlement. Le Canton vérifie tous les deux ans les revenus des locataires. Nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre. Le Comité de la Fondation a une séance le 7 avril et nous allons en discuter (Mme Hautier).*
- Les cars qui utilisent le Cheminet roulent trop vite. Il ne faut pas attendre qu'un accident arrive.
- *Je prends note. Ce n'est pas simple, les parents se plaignent si les enfants mettent 10 minutes de plus et mettent la pression sur les chauffeurs. Mais cela ne justifie en aucun cas les excès de vitesse. Nous allons demander à l'ASICOPE de faire respecter les limitations (M. Jauner).*
- La nouvelle solution pour l'Eco-point a porté ses fruits, un

grand merci à M. Chapuis pour son efficacité (Mme Berthoud).

- Pourquoi l'acquisition d'écrans tactiles et tablettes est-il à la charge des communes et non du Canton ? (M. Andrey).
- *Au sein de l'ASICOPE, nous avons 4 classes qui utilisent ce matériel. Les programmes et logiciels sont à la charge du Canton. Je vais en parler à l'ASICOPE. C'est dommage que Mme la Députée Delphine Probst est excusée, mais je vais lui en parler (M. Jauner).*

Pour de plus amples informations, le PV de cette séance sera disponible sur notre site web www.penthalaz.ch (zone téléchargement répertoire «PV du conseil»), après acceptation dudit PV lors du prochain conseil.

La séance est levée à 21h01. Prochain conseil communal : 20 juin 2016 (et non le 2 mai comme précédemment annoncé). Les dates des prochains conseils sont maintenant disponibles sur notre site web.

5 ans d'aide aux proches aidants à domicile

Pro-xy Gros-de-Vaud

5 années de présence active dans votre région, d'aide et de soutien, de collaboration et de partage avec vous, les familles ! Vous êtes nombreux à demander d'être relayés dans une situation qui s'est peut-être alourdie au fil du temps. Ces multiples heures de relève ont donné l'occasion à la quinzaine d'équipières-équipiers que compte l'Antenne locale de faire valoir leurs compétences dans de nombreuses tâches. Lorsque vous évoquez leur activité, c'est l'œil pétillant qu'ils vous parlent des relations qui se sont créées au gré des situations, des joies et des peines partagées, et unanimement, disent percevoir et reconnaître la fragilité et la force de la vie. Ce ne sont là que quelques points, telles les parties visibles d'un iceberg, mais ceux-ci peuvent tous nous concerner une fois ou l'autre. C'est pourquoi le groupe de soutien à l'Antenne du Gros-de-Vaud œuvre avec beaucoup d'énergie à promouvoir la présence de Pro-xy dans la région.

Depuis quelques mois, la commune de Cheseaux-sur-Lausanne a rejoint notre Antenne et bénéficie des structures existantes. Au chapitre des nouveautés, notons également que les personnes au bénéfice des Prestations Complémentaires de l'AVS et de l'AI ont droit à une entière prise en charge des prestations de Pro-xy depuis début 2014. L'application du barème du revenu déterminant unifié (RDU) permet un allègement des tarifs.

Les participants au souper anniversaire du 9 octobre 2015 dans la nouvelle grande salle de Goumoens-la-Ville ont pu constater la bienveillance et la chaleur humaine qui y régnait. Toutes les parties y étaient représentées : proches aidants, bénéficiaires, équipières, équipiers, amis de tous horizons, dans un décor de choix et une ambiance chaleureuse. Cela invitait chacun à s'intéresser à son prochain tout comme à se laisser interpellé sur ses perspectives personnelles.

Un livret célébrant cet anniversaire et donnant la parole à de nombreux acteurs a été publié à cette occasion. Nous l'avons baptisé « 5 ans d'aventures et de complicité », il est disponible à l'adresse ci-dessous ou dans votre bureau communal.

- Vous vous sentez concernés par une situation
- Un/des événements dans la santé de vos proches vous dépassent
- Vos proches aidants sont éloignés et ne peuvent faire face à votre situation

Alors, allégez-vous la vie ! Appelez dès maintenant : 079 963 51 83

Une écoute attentive et une évaluation de votre situation personnelle permettraient peut-être de trouver une solution rapidement.

Démarche participative

La Municipalité

La Municipalité a lancé un processus pour associer tous les habitant-e-s de Penthalaz à l'avenir du village. Pour cela, une invitation à participer à la démarche participative et un numéro hors-série dédié du *Cancanier* ont été envoyés aux habitant-e-s, commerçant-e-s, entreprises et sociétés de Penthalaz fin février 2016.

Le 1er atelier a lieu samedi 19 mars 2016 de 9h30 à 13h00 au Verger. Il a réuni une soixantaine de participants.

Préalablement, vendredi 18, plus de quarante personnes ont redécouvert ensemble et autrement Penthalaz.

Pour des raisons de disponibilité de salle, la 2ème rencontre aura lieu le samedi 18 juin 2016, et non comme précédemment annoncé le 11 juin. Ce second atelier fera l'objet d'une nouvelle information. Les personnes qui n'ont pu participer au 1er atelier seront bienvenues lors des prochaines rencontres.

D'autre part, des problèmes d'édition ont fait que le texte consacré au développement de Penthalaz depuis la fin du 19ème siècle a été tronqué. Nous le publions ci-après dans son intégralité.

Comment le village de Penthalaz s'est-il développé depuis la fin du 19e siècle ?

De vocation essentiellement agricole jusqu'à la fin de 19e siècle, l'habitat et les activités -laiterie, boulangerie, épicerie, auberge et poste- s'étaient installés sur le haut du territoire, autour de l'église. Un petit hameau, au milieu des vergers, existait près de l'ancien cimetière et quelques artisans, meuniers, tanneurs, profitaient, aux abords de la Venoge, de la présence de l'eau.

L'arrivée du chemin de fer de la ligne du Pied du Jura, au milieu de ce même 19e, fut certainement un élément marquant dans l'émergence d'une pluri-centralité. Mais c'est le développement de l'industrie du câble, à l'aube du 20e siècle qui façonna un nouveau visage à la commune. Très rapidement les premières maisons ouvrières construites à la Fully et une coopérative de consommation au chemin du Plan-Bois constituèrent l'amorce d'un troisième petit centre. L'extension de l'urbanisation continua dans les années 30 avec l'édification de villas locatives entre la Fully et la rive ouest de la Vuy, puis les premiers logements collectifs au chemin de l'Avenir et à la route de Gollion et dans l'après-guerre les huit maisons ouvrières en Bellevue. Cette croissance de la population nécessita la construction d'un nouveau collège au Cheminet, inauguré en 1952.

C'est à l'initiative d'un promoteur privé qu'une modification importante de l'équilibre territorial apparaîtra dans la première moitié des années 50, avec la construction de trois immeubles d'habitation et de commerces à, ce qui se nommera, la Place Centrale. L'installation du premier médecin dans le village, une pharmacie, une épicerie, un primeur -fruits et légumes-, un coiffeur,

un tea-room, un magasin de chaussures, un autre de vêtements, un garage pour cycles et des « colonnes à benzine », mais aussi un cinéma, font entrer Penthalaz dans l'ère de la modernité. Le déplacement de la poste, toujours dans les années 50, puis l'installation de l'administration communale, dans les anciens locaux du cinéma, au début des années 70 appuieront le rôle majeur de cette place.

C'est en 1955, alors que sont réalisés sept immeubles de logements aux Vignettes, que Penthalaz accueille son 1000e habitant. Les années 50 et 60 sont également marquées par l'émergence du modèle de la villa unifamiliale -tout d'abord au-dessus du chemin du Plan-Bois, en Sauffaz puis sur la Loëttaz- et le développement de la motorisation individuelle.

La poursuite de l'urbanisation, au détriment des surfaces de vergers et de pâturages se poursuit inexorablement, En Verney, à la route de la Gare et à Praz-Géremoz. La localité, sans devenir réellement une cité-dortoir, continue sa mutation. Des commerces disparaissent, d'autres s'installent, un nouveau magasin Coop à la route de la Vuy, un EMS et le centre communal du Verger sont concomitants à la naissance du 2000 habitant en 1986.

La facilité d'accès à la mobilité individuelle et l'arrivée de l'auto-route, les changements dans les habitudes de consommation et l'ouverture de grandes surfaces dans l'Ouest lausannois, puis le développement du e-commerce, la création de nouveaux quartiers entiers, aux Etangs et aux Cèdres, signifient pour notre village, comme pour beaucoup certainement, une modification des équilibres et de l'appartenance à un territoire. Mais l'ouverture en 2012 du centre Venoge -commercial et multifonctionnel- et la réalisation de sept nouveaux immeubles aux Vignettes, constituent un nouvel acte important dans la dynamique territoriale. Et finalement, c'est en 2012 encore que la population de Penthalaz atteint le chiffre de 3000 habitants.



Le GOP vainqueur des élections communales

Bernard Morel

Le Groupement indépendant de Penthaz (GOP) a fait fort lors des élections au conseil communal du 28 février. Sur les 50 sièges mis en jeu, il en a remportés près de la moitié, soit 24. C'est huit de plus que lors des précédentes élections communales de 2011. Alors que le groupe Socialistes, verts et sympathisants était depuis longtemps le «parti» numéro un de Penthaz, c'est désormais le GOP qui occupe cette place. Le GSVS a recueilli 19 sièges, soit un de moins qu'il y a cinq ans. Le groupe Libéral-radical, lui, s'est quelque peu effondré en ne recevant que 7 sièges alors qu'il en avait gagné 14 en 2011.

En fait, c'est surtout la baisse du groupe PLR qui a profité au GOP puisque les sept sièges perdus par le PLR lui sont revenus. Il faut dire que le groupe PLR s'est présenté en position de faiblesse aux élections en n'ayant que dix candidats sur sa liste. Visiblement, des électeurs, qui avaient peut-être une sensibilité PLR auparavant, ont préféré misé sur le GOP qui présentait 24 candidats. Le groupe Socialistes, verts et sympathisants, lui, campe presque sur ses positions puisqu'il perd juste un siège

par rapport à 2011, comme ce fut d'ailleurs déjà le cas en 2006 par rapport à 2001.

Concernant la Municipalité, Didier Chapuis (GOP), Piéric Freiburghaus (GSVS) et Yves Jauner (GSVS) ont été élus dès le premier tour. Au deuxième tour, Yvan Rochat (GOP) et Pierre-André Ischi (GSVS) ont été élus avec respectivement 365 et 358 voix. Claude Girod (sans parti) a pour sa part obtenu 168 voix.

Un élément a retenu l'attention des scrutateurs lors du dépouillement du 28 février. Les citoyens de Penthaz ont répondu nombreux aux quatre objets fédéraux qui étaient soumis au vote ce jour-là et on ne peut que s'en réjouir. Mais 20% des gens qui ont voté à l'échelon fédéral ont délaissé les élections communales. Et ça on ne peut que le regretter. Car si les objets fédéraux revêtaient une grande importance, il en allait également de même des élections communales. C'est le quotidien des citoyens qui se décide aussi au niveau communal. Dommage donc qu'une partie d'entre eux ait choisi de ne pas s'impliquer par leur vote.

Les élus au Conseil communal

Bernard Morel

Groupement Indépendant de Penthaz (GOP) : Traini Daniel 605 voix, Chapuis Didier 535, Epars Pierre-Alain 528, Martinetti Esther 520, Grandchamp Sylvette 505, Joseph Eric 496, Rochat Daniel 491, Magnenat Patricia 481, Gatto Antonio 478, Borgeaud Nicolas 476, Borgeaud Corinne 470, Chevalier Christiane 467, Loichot Cristina 459, Michot Gilles 451, Borgeaud Sébastien 446, Chevalier Nicolas 442, Aubert Sylvie 439, Brocard Claude 418, Meylan Claude 417, Jordan Vincent 405, Bachmann François 397, Dufour Rebecca 377, Aubry Sébastien 375, Bessi Nicolas 358.

Groupe Socialistes, Verts et Sympathisants (GSVS) : Freiburghaus Piéric 432 voix, Berthoud Sandrine 417, Morel Bernard 388, Martin Mareva 387, Jauner Yves 384, Von der Mühl Dominique 379, Zurbrugg Pierre 379, Ischi Pierre-André 367, Bezençon Steve 358, Aubry

Pierre 355, Meylan Nicolas 346, Probst Delphine 346, Viret Marc-Eugène 344, Kovaliv Emilien 338, Contesse Eloi 336, Barraud Vincent 334, De Sa Aurora 330, Blanc Daniel 329, Cardaropoli Samanta 324. **Viennent ensuite :** Zürcher Stéphane 324, Fahrni Marie-Claude 323, Monteiro Rosário 322, Lerch Pascal 307.

Parti Libéral-Radical (PLR) : Burnat Thierry 249 voix, Zbinden Claude-Alain 220, Zbinden Pascale 194, Dénéreaz Pierre-Yves 191, Pidoux Steve 167, Iannotti Franco 160, Dénéreaz Anne-Marie 154. **Viennent ensuite :** Codina Cervellin Valérie 152, Fuchs Olivier 147, Soltan Hosseini Mohammad 127.

N'a pas obtenu de siège : Bôle Bernard (Sans parti) 175

Mise de bois de feu

La Municipalité

La Municipalité fera miser, le samedi 30 avril 2016 environ **150 stères**. Rendez-vous des miseurs le samedi 30 avril 2016, à 9h30 au stand de tir.

Cours de dessins et illustrations

Valerie Rosset

Qui n'a jamais rêvé de pouvoir approcher sa star de cinéma, son personnage de bande dessinée ou de dessin animé préféré ? Vous avez envie de voir les personnages de votre imagination prendre forme sur une feuille de papier ?

Alors n'hésitez plus, venez découvrir les cours de dessins et illustrations que je suis en train de mettre en place à Penthaz-même ! Venez vous plonger dans un univers où l'art règne en maître-mot. Je pourrai alors vous initier au dessin académique, à la prise de croquis sur le vif, à la retranscription sur papier des expressions du visage, à réaliser des portraits, des personnages et vous donnerais les bases de l'histoire de l'art. Le matériel crayons, gommes et papiers seront à votre disposition, mais je vous invite également à prendre votre propre trousse. Pour les ateliers peinture, je vous demanderai d'apporter une toile, de la gouache, de l'acrylique, de l'huile selon la technique que vous souhaitez apprendre. Alors, motivés à me rejoindre dans cette grande aventure ? Si oui, inscrivez-vous au 078 838 08 34 ou par e-mail à l'adresse suivante : info@valerierosset.ch. Les cours seront donnés dans la salle du vieux-collège à côté de l'église de Penthaz. les mardis



de 17 heures à 18 heures pour les enfants et les vendredis de 17 heures à 18 heures pour les adultes. J'espère vous retrouver nombreux pour ce voyage intemporel dans le milieu de l'art. Alors tous à vos crayons et pincesaux ! Pour plus d'informations sur mon parcours et mes créations, je vous invite à découvrir mon univers artistique sur mon site internet : <http://www.valerierosset.ch/>. Je vous salue et vous dis à très vite chers et chères Cancaniers et Cancanières.

GuggenMusik « La Cancanière »

François Duperrex

Bonjour à Tous,

Nous voulions vous parler de la charmante histoire d'un groupe d'amis qui, sur un coup de tête, décida de se lancer dans une petite aventure qui prit de plus en plus d'envergure.

Cette histoire s'appelle : « La Cancanière ».

Venu des environs de Penthaz, Penthaz et Cossonay, nous sommes un jeune comité qui est déjà actif dans le domaine de la Guggenmusik, voulant développer une idée pour encore plus s'intégrer et faire « vivre » notre village au rythme de la musique des Carnavals. Nous avons donc décidé de lancer « la Cancanière » et c'est lors d'une petite assemblée qui a eu lieu le 18 mars 2015 que tout débuta. Le comité formé, tout se passa très vite. Trouver des instruments, des costumes, un local pour répéter et bien-sûr, des membres motivés à nous suivre dans cette folle aventure.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons les mardis de 20h jusqu'à 22h pour venir voir comment se déroule une répétition et éventuellement essayer avec nous. Il faut cependant avoir 18 ans révolus.

Si vous êtes intéressé et motivé contactez-nous sur notre page Facebook Guggenmusik la Cancanière de Pen-

thaz ou écrivez-nous un mail à duperrex.francois@hotmail.ch. Nous voulons d'ailleurs remercier la commune de Penthaz, la Fanfare de la Molombe, l'Union des Sociétés Locales et toutes les personnes qui nous ont aidés et sans qui rien n'aurait été possible.

Au plaisir de vous voir toutes et tous à une de nos prestations ou pendant une répétition « sympas, bonnard ». Passez une bonne journée et vibrez au son de la musique.



Le marché du mercredi matin, un lieu très convivial

Bernard Morel

Cela fait cinq ans que, à l'initiative de Marlyse Neuenschwander, un marché a retrouvé vie à la place Centrale à Penthalaz le mercredi matin. Cinq ans que ce rendez-vous hebdomadaire est un lieu de rencontre convivial et permet aux Cancaniers d'acheter des bons produits de proximité. Cela faisait une bonne vingtaine d'années que le village n'avait plus de marché. C'est donc dire à quel point il a été apprécié lorsqu'il a été créé à nouveau début 2011 et qu'il est toujours aujourd'hui.

Parmi les commerçants qui sont là depuis le début, il y a **Florise Gachet**, marchande de fruits et légumes. Qu'il pleuve, neige ou vente, elle est là, fidèle au poste. Seuls le grand froid à cause du gel ou une grosse canicule peuvent avoir raison de sa présence. Elle et son mari Daniel ont des cultures de fruits et légumes à Eclépens. «Nous avons commencé avec les fraises, puis peu à peu, nous avons étendu notre production, explique-t-elle. Au printemps, nous avons notamment les asperges vertes. La très grande majorité des produits que nous vendons sont cultivés chez nous». Florise Gachet est aussi au marché d'Yverdon le mardi et le samedi et à celui de Cossonay le vendredi. Il est aussi possible d'aller au marché à la ferme à Eclépens ou de commander des paniers du terroir.

Comme Ordralfabetix, **Sandrine Gilliéron** pourrait crier «ils sont beaux mes poissons». Mais, à la différence de ce qui se passe dans les aventures d'Astérix, les poissons de Sandrine sont frais, eux. En fait, c'est davantage son rire joyeux et communicatif que l'odeur de ses poissons qui fait qu'on la repère facilement. Sandrine Gilliéron est également présente au marché de Penthalaz depuis le début en 2011. Cela fait 10 ans que cette amatrice de guggenmusik – elle est membre fondatrice du groupe la Niouguen's d'Yverdon – fait des marchés. Elle a repris ce commerce de son beau-père. La poissonnerie, elle, est à Vuarrens, dans l'ancienne laiterie, où il est aussi possible de s'approvisionner. Outre le marché de Penthalaz, Sandrine est à ceux d'Orbe le jeudi et Cossonay le vendredi.

A priori, rien ne prédestinait **Nicole Lehideux** à tenir un jour un stand de fromage au marché de Penthalaz. «C'est un domaine qui m'a tout de même toujours intéressée», dit celle qui a commencé sa vie professionnelle par un apprentissage de typographe. Une profession qui a totalement disparu des écrans radars et que Nicole, d'ailleurs, n'a pas pratiqué très longtemps. Après avoir touché à l'archéologie, sans pour autant faire d'études dans ce domaine, Nicole Lehideux s'est retrouvée au chômage. Le métier de typographe n'existant plus, elle a eu droit à une nouvelle formation et elle a alors choisi de devenir fromagère. «C'était en 2008 et j'ai fait mon apprentissage à Romont, explique-t-elle. Et depuis 2012, je fais des marchés cinq jours par semaine.» Basée à Giez, elle sillonne le canton sur les marchés de Grandson, Yverdon, Echallens et, bien sûr, Penthalaz.

Avec **Giorgio Oliveira**, c'est le sud qui vient à la rencontre des Cancaniers. Ses origines sont autant portugaises qu'italiennes. Ses produits, eux, sont en majeure partie italiens. Giorgio a fait un apprentissage de fromager en Suisse qu'il a complété par un stage de six mois en Italie. Mais on ne trouve pas que du fromage chez lui. Pâtes, charcuterie, biscuits d'apéritif, sauces tomate et pesto et bien quelques autres choses encore. «Certains produits, je les importe directement d'Italie, dit-il. Pour d'autres, je me fournis chez des grossistes.» Ce jeune père de famille est depuis cinq ans à son compte. Il court les marchés. Outre celui de Penthalaz, il va à ceux

d'Yverdon, Orbe, Fleurier et Nyon, sans oublier, les dimanches d'été, celui d'Ouchy à Lausanne. Depuis quelques mois, il tient également un magasin à Yverdon, à la rue de la Plaine.

Tous les matins, **Nguyen Thanh Long** se lève à 3h et commence à préparer sa marchandise. Il habite Neuchâtel, mais ne peut pas exercer dans ce canton. «Neuchâtel n'accepte pas les plats cuisinés en direct sur les marchés, explique-t-il. Alors je dois venir sur le canton de Vaud. Je ne cache pas que c'est fatigant.» Chaque semaine, Nguyen Thanh Long se rend à Penthalaz, Epalinges, Lutry et La Tour de Peilz pour vendre ses plats à base de canard, de bœuf et de poulet, accompagnés de nouilles sautées ou de riz. Cuisinier de formation, marié et père de deux enfants, il a vécu dans son Vietnam natal jusqu'en 1993. C'est alors qu'il est venu en Suisse pour le travail. «Cela fait cinq ans que je fais les marchés, continue-t-il. Auparavant, je tenais un stand dans différentes manifestations.»

Avec son stand de plantes, fleurs et herbes aromatiques, **Basile Monnier** ne prend pas beaucoup de place. Mais ses produits apportent une touche florale poétique et, quand arrive le temps des plantes aromatiques, odorante. Horticulteur de formation, Basile Monnier a un magasin de fleurs à Crissier et tient un stand sur les marchés de Penthalaz et de Renens. «Cela fait six ans que je suis à mon compte, dit-il. Je m'efforce de n'avoir que des fleurs et plantes aromatiques locales.»

Boulangier, **Daniel Huguenin** est le dernier arrivé parmi les commerçants du marché. Tous ses produits sont à base d'un levain qu'il fabrique lui-même. «Je n'ai en revanche pas d'installations pour cuire mon pain et c'est un boulanger d'Yverdon qui le fait pour moi», explique-t-il. Daniel Huguenin a été contraint d'arrêter son métier un moment donné car il a souffert d'allergie. Mais cela n'a heureusement été que passager. «Je suis content de pouvoir travailler à nouveau dans ma profession», précise-t-il. Depuis 2013, Daniel Huguenin fait les marchés : le lundi celui de l'EPFL, le mardi à Yverdon, le mercredi à Penthalaz, le jeudi à Orbe et le samedi de nouveau à Yverdon. «En outre, ajoute-t-il, je fais des livraisons de pain dans les boîtes aux lettres dans le Nord Vaudois.»



16ème édition de Graines de Foot

Sébastien Anger, président du FC Venoge

Le FC Venoge aura le plaisir d'accueillir l'un des tournois de la 16ème édition de Graines de Foot le samedi 11 juin prochain. Créé en 2001 sur une idée originale de Monsieur Georges Guinand, cette manifestation réunit près de 7'500 jeunes footballeurs et footballeuses dans plusieurs catégories de jeu et sur plusieurs sites aux quatre coins du canton. Notre club recevra donc plusieurs équipes de la catégorie F (enfants nés entre le 1.1.2007 et le 31.12.2008) sur le site de Penthalez. Que vous soyez foteux ou curieux, n'hésitez pas à nous rejoindre pour une journée sportive et conviviale au bord du fleuve vaudois.

Chers graines de footballeurs,
Chères graines de footballeuses,
C'est une fierté et un plaisir pour le FC Venoge que de vous accueillir le temps d'une journée pour nous offrir, au cours d'une longue saison, l'une des magnifiques respirations dont vous avez le secret. Vous voir accomplir vos premières gammes dans ce sport si populaire que nous chérissons tant est une oasis de souvenirs pour toutes celles et tous ceux qui ont désormais quitté le pays imaginaire pour grandir et perdre l'innocence qui vous anime. Tels des enfants perdus autour d'un ballon qui mobilise toute votre attention, le football retrouve dans vos intentions cette pureté qui le rend si accessible et si passionnant lorsqu'il n'est pas pris en otage par ceux qui en font un exutoire, un purgatoire ou un outil vers la gloire.

Votre future présence est en quelque sorte notre poudre magique nous rendant une mémoire agissant comme un rappel des raisons de notre engagement bénévole au service du football amateur.

Car si vous êtes là pour vous faire plaisir, vous amuser et remplir de fierté toutes celles et tous ceux qui vous accompagneront et vous encourageront, vous êtes déjà pleinement intégrés dans le processus de renouvellement des générations pour faire en sorte que le football amateur, votre football, continue de vivre. Vos entraîneurs et dirigeants savent à quel point cet équilibre est aujourd'hui menacé par les multiples tentations et modes qui tenteront de vous détourner des valeurs que véhicule ce merveilleux sport aujourd'hui instrumentalisé et gangréné par l'argent et le pouvoir dans des proportions que certains refusent encore de voir.

C'est en refusant ce destin que le FC Venoge œuvre depuis plusieurs années à la reconstruction de sa base et

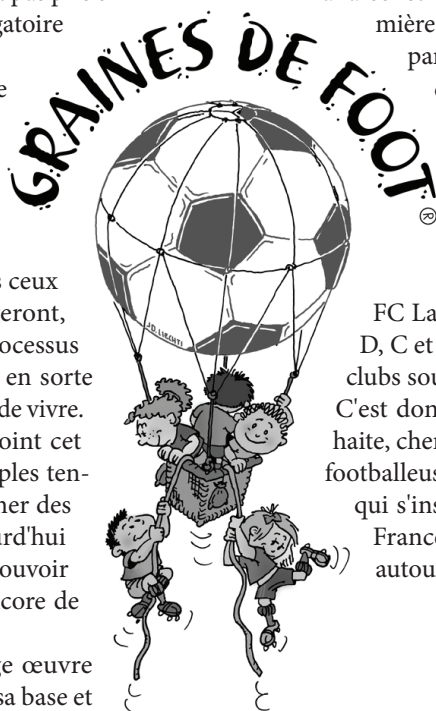
en l'occurrence de sa section juniors. Cet objectif aussi honorable qu'exigeant se déclenche dès le comité directeur avec deux de ses membres prioritairement dévoués à la gestion de plus de 100 jeunes. Il passe également par le maintien d'installations et de conditions de jeu optimales rendu possible par le concours de nos communes et le travail des entreprises engagées.

Mais outre ces points organisationnels et fonctionnels, les principaux moteurs de cette énergie indispensable restent d'une part l'engagement et la fidélisation d'entraîneurs motivés, formés et compétents entourés d'autre part de parents responsables, présents et concernés. Le mélange de ces divers ingrédients doit participer à la construction d'une pyramide emmenée par la première équipe elle-même alimentée par sa base et liée par le ciment que représentent, par exemple, la deuxième équipe et les seniors.

Le FC Venoge peut également s'enorgueillir de pouvoir compter sur le soutien d'une confrérie riche d'une soixantaine de membres ayant récemment mis des moyens au profit de nos jeunes. Et enfin relever la saine collaboration qui nous lie au

FC La Sarraz-Eclépens pour le football des juniors D, C et B au moyen d'une convention liant nos deux clubs sous l'appellation Mormont-Venoge.

C'est donc au nom de tout un club que je vous salue, chers graines de footballeurs et chères graines de footballeuses, beaucoup de plaisir durant cette journée qui s'inscrira au cœur du championnat d'Europe en France qui est une occasion rêvée de nous réunir autour de ce que le football génère de meilleur.



La FSG Penthalaz, une quinquana qui se

Bernard Morel

Le 14 janvier dernier, Penthalaz a vécu un événement joyeux, chaleureux et émouvant : la soirée marquant le début des festivités du 50e anniversaire de la FSG de Penthalaz. Tout a commencé à la grande salle du restaurant de l'Hôtel de Ville, là où, le 14 janvier 1966, a été fondée la Société de gymnastique de Penthalaz. Après un apéritif, les membres de la société et le public présents sont descendus en cortège en direction de la place de sport Madeleine Chamot-Berthod où, au pied de l'arbre planté en 1991 à l'occasion du 25e anniversaire de la société, un tube contenant l'organigramme de la société, des photos et trois exemplaires de journaux ont été enfouis sous terre. Puis c'est à la salle du Verger que s'est poursuivie la soirée où les discours se sont succédé, entrecoupés par les musiques de L'Echo de la Molombe. Ce fut l'occasion d'une belle rencontre entre les membres actuels et les anciens, ainsi qu'avec la population de Penthalaz. L'occasion aussi d'enclencher la machine à remonter le temps grâce à des panneaux relatant les 50 ans d'existence de la société.

Il s'en est passé des choses depuis que, à l'initiative de Georges Rochat, alors policier à Penthalaz, et Philippe Petit, jeune instituteur, la SFG de Penthalaz a vu le jour en janvier 1966. L'acte fondateur était déjà prêt en décembre 1965, mais un cas de fièvre aphteuse dans le village a retardé d'un mois la tenue de l'assemblée constitutive qui a réuni 38 personnes. «A cause de ce cas de fièvre aphteuse, il y avait une interdiction de réunion dans le village», se souvient Jean-Louis Dupuis, membre fondateur de la société. Rapidement, la société s'est développée et a pris un certain essor. «Dès la première année, nous avons pris part à la fête cantonale à Vallorbe, dit Michel Guerry, lui aussi membre fondateur. Nous faisons de l'athlétisme et des agrès. Notre engin



de prédilection, c'était la barre fixe.»

Parmi les faits marquants qui ont jalonné les 50 ans de la société, il y a eu la création d'un drapeau en 1970. «Jusqu'alors, nous utilisions le drapeau de la commune pour aller dans les fêtes», précise Michel Guerry. L'accession de Maurice Hautier aux instances dirigeantes de l'Association cantonale vaudoise de gymnastique, d'abord comme secrétaire puis comme président, a été également un passage important dans la vie de la société. «Nous étions fiers que Maurice occupe un tel poste», souligne encore Michel Guerry.

Autre moment à relever, l'arrivée d'une section féminine vers la fin des années 70. «Jusqu'alors, les filles n'étaient admises qu'au niveau des pupillettes», relève Jean-Louis Dupuis. Et Michel Guerry d'ajouter en se marrant : «L'arrivée des féminines nous a indiscutablement boostés car le nombre de gymnastes avait tendance à diminuer. Nous étions alors contents de faire les coqs en montant sur les engins pour montrer aux filles ce qu'on savait faire. Il y avait une super ambiance.» Bien sûr des choses ont changé dans la gymnastique depuis les années 70-80. «Les disciplines n'ont guère varié, mais il y a eu une grande évolution au niveau des équipements, de la musique, des présentations, des couleurs et même des mœurs», reprend Michel Guerry. En outre, le nom a dû être modifié. La Société fédérale de gymnastique étant devenue la Fédération suisse de gymnastique, on est passé de SFG Penthalaz à FSG Penthalaz.

50 ans d'existence ne peuvent évidemment pas se passer sans qu'il y ait des hauts et des bas. A une période, la difficulté était de trouver des moniteurs. Puis dans les années 90 et jusqu'au début des années 2000, c'est au niveau des dirigeants qu'il y a eu quelques soucis. Mais depuis 2004 et l'arrivée de Jean-Daniel Meystre à la



porte comme un charme

présidence, la FSG Penthaz a retrouvé un bel élan et pris un joli coup de jeune. «Nous avons près de 200 membres dont le 80% sont des enfants, explique Jean-Daniel Meystre. Notre société est à 30% masculine et à 70% féminine. Chez les jeunes, nous avons un bon groupe d'athlétisme d'une quarantaine de membres. Ils participent à des compétitions et un de nos jeunes a même pris part à une finale suisse à Zurich. Chez les adultes, nous avons un groupe polysports chez les hommes et un groupe de dames. Notre objectif a toujours été de maintenir les cotisations les plus basses possibles pour qu'il n'y ait pas de frein financier à l'engagement des gens.»

Pourtant, et c'est un souci, la FSG Penthaz doit aujourd'hui refuser du monde. «C'est terrible car c'est contraire à notre philosophie qui est d'accepter tout le monde, regrette Daniel Traini, président des festivités du 50e anniversaire. Nous avons assez de moniteurs, mais nous manquons de place pour accueillir les jeunes gymnastes. Nous occupons actuellement les salles du Verger et du Cheminet à Penthaz et la salle de Gollion. C'est hélas insuffisant au vu du nombre de gymnastes que nous avons, ce qui nous oblige à limiter le nombre de membres. Et croyez-moi, ça fait mal de devoir en arriver là.»



D'autres festivités sont à venir

Les festivités marquant le 50e anniversaire de la FSG Penthaz ne se sont pas limitées à la soirée du 14 janvier. Le samedi 28 mai, un rallye pédestre populaire sera organisé à partir de la salle du Verger. Il sera ouvert à la population et cela promet une belle fête. A fin novembre, la soirée annuelle prendra allure de gala avec des productions non seulement des gymnastes de la société, mais également de sociétés invitées. Il y aura en outre quelques réjouissances, mais internes à la FSG Penthaz. C'est donc dire que ce 50e anniversaire sera fêté très dignement tout au long de l'année.



A Penthalaz, on s'est mis à l'heure du «Thé-dansant»

Bernard Morel

Il se passe sans cesse des choses nouvelles à Penthalaz. Depuis la mi-mars, certains mercredis après-midi, la salle du Verger vit au rythme d'un «Thé-dansant». L'initiative est venue de M. Claude Gachoud. Cet ancien restaurateur et arbitre de football de Ligue nationale a approché la Municipalité pour proposer des après-midis de thé-dansant jusqu'à l'été. La Municipalité y a répondu favorablement et a décidé de mettre gracieusement la salle du Verger à disposition.

«J'ai été dans la restauration de longues années et l'idée d'inclure une salle de danse m'est venue quand j'en créé un établissement à Bulle en 2009, explique Claude Gachoud. Il y avait à la fois un restaurant, un dancing et un petit magasin et nous avons eu beaucoup de succès. Le dancing s'adressait plutôt aux gens de plus de 40 ans. Il n'y avait évidemment aucune limite d'âge, mais quand des plus jeunes entraient, ils se rendaient rapidement compte que la musique jouée n'était pas vraiment celle qu'ils souhaitaient.»

Après cette expérience réussie à Bulle, Claude Gachoud a eu envie de se lancer dans l'organisation de thé-dansant. «J'ai commencé à Martigny il y a une année, poursuit-il. Comme ça a tout de suite bien marché, j'ai eu envie de trouver d'autres endroits. Un ami m'a proposé de venir à Penthalaz et c'est ainsi que j'ai approché la Municipalité, qui a accepté ma proposition.»

Le premier «Thé-dansant» a eu lieu le mercredi 16 mars et d'emblée il y a eu une belle participation. Près de 50 personnes ont répondu présent et ont dansé sur la musique de Gianni, à la grande satisfaction de Claude Gachoud. Les dates sont fixées jusqu'à la fin du mois de juin : 13 avril, 4 mai, 18 mai, 8 juin et 29 juin. Cela se déroule de 14h à 17h et le prix d'entrée est fixé à 9 francs, y compris la première boisson et une pâtisserie.

On ne peut donc qu'encourager les Cancaniers qui ne l'auraient pas encore fait à entrer dans la danse.

Le nunchaku, un outil pédagogique

Daniel Althaus

Daniel Althaus, naturopathe à Penthalaz pratique et enseigne le nunchaku depuis plus de vingt ans, et avec son fils Romain Althaus, entraîne ses élèves dans son club de Penthalaz : le Zendo nunchaku club.

Le nunchaku est un art martial qui utilise deux bâtons de mousse ou de bois.

Le but de ce sport est d'arriver à manipuler ces bâtons d'une manière homogène et coulée afin qu'ils tournoient sans interruption en passant d'une main à l'autre.

Le but final est de toucher son adversaire et le vainqueur est celui qui a comptabilisé le plus de points.

Deux autres disciplines sont apprises dans l'entraînement du nunchaku, ce sont les kata, qui sont des figures et des mouvements imposés et le free style, qui sont des figures et des mouvements libres généralement sur une musique.

Le Brain gym est une technique qui nous vient de la kinésiologie appliquée et qui consiste en une série d'exercices qui ont pour but de rééquilibrer les connexions entre l'hémisphère du cerveau droit et l'hémisphère du cerveau gauche.



Au départ ces exercices ont été mis au point pour les enfants afin d'améliorer les différentes branches scolaires comme la diction, les mathématiques, l'élocution, l'écoute, la vue, la réflexion, la mémorisation, la concentration, etc...

L'être humain est parfaitement équilibré lorsque ces deux cerveaux fonctionnent correctement

et surtout lorsque la connexion des deux cerveaux se passe bien. C'est là qu'intervient le Brain gym qui justement rééquilibre les fonctions des deux hémisphères cérébraux mais aussi la qualité de la connexion entre eux.

Brain gym et nunchaku

Pour que le nunchaku soit un vrai outil pédagogique, Daniel Althaus a créé un nouveau style de nunchaku : le techdonunchaku, et une association, l'ITNA, International Techdo Nunchaku Association.

Dans le techdonunchaku, nous utilisons des techniques de Brain gym à l'échauffement et lors des combats, un changement de main et de nunchaku est nécessaire avant de faire chaque frappe, ce qui nous oblige à faire travailler systématiquement les deux hémisphères de nos cerveaux durant les deux minutes du combat car il n'y a pas d'arrêt après chaque frappe touchée comme dans d'autres règles de nunchaku.

Le résultat de cette technique par rapport aux autres existantes est que le techdonunchaku est plus physique et plus technique à la fois tout en faisant appel tout au long des combats au cerveau gauche et au cerveau droit.

Le club Zendo nunchaku Penthalaz entraîne tous les mardis, de 18h15 à 19h45, une vingtaine d'élèves à la pratique du nunchaku et de la self défense, avec deux professeurs :

- Daniel Althaus, ceinture noire de nunchaku, vice-champion du monde et champion d'Europe
- Romain Althaus, ceinture noire de nunchaku et de jiu-jitsu, vice-champion du monde.

Info

Lieu : Salle de sport du collège du cheminot
<http://zendonunchaku.wix.com/penthalaz>
www.itna.ch

facebook : zendo nunchaku club penthalaz
Téléphone : 079 639 99 90

CES MATIÈRES INCINÉRABLES NON RECYCLABLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LES SACS TAXÉS!



Bouteilles vides de vinaigre
ou d'huile.



Éléments en caoutchouc,
tuyaux de jardin.



petit mobilier, objets divers
jusqu'à 60 cm



Textiles et chaussures hors
d'usage ou souillés.



Berlingots de lait ou de jus
de fruits en carton plastifié.



Emballages et petits objets en plastique,
plastiques alimentaires tels
qu'emballages de viande, de légumes.



Petits bris de vaisselle, de vitres,
de miroirs, ampoules à filament.



Pots de yoghourt.



Sacs d'aspirateurs, déchets
de nettoyage.



Bâches et films plastiques
utilisés pour les travaux,
la peinture.



Papiers et cartons souillés, tels que
mouchoirs, papier de ménage,
cartons de pizza.



Couches-culottes, serviettes, tampons
hygiéniques.



Emballages de lessive, pots de
crème et de cosmétiques.



Produits d'hygiène tels que coton-tiges,
lingettes, brosse-à-dents, éponges.

www.vaud-taxeausac.ch



Cabinet d'ostéopathie animale

Katherin Laffely



Un cabinet d'ostéopathie animale à Penthalaz. Mais qu'est-ce que c'est ? et qui fait cela ? en 7 questions et réponses, vous le découvrirez...

Comment a débuté votre parcours professionnel ?

Barbara Grozdanov a commencé des études de biologie. Elle a ensuite travaillé dans un bureau de courtier et, en parallèle, a suivi une formation en musicothérapie et des études de chant classique. Puis, les enfants sont arrivés et des soucis de santé résolus par l'ostéopathie. À ce moment-là, une direction professionnelle s'est dessinée et pour allier l'amour des animaux et l'ostéopathie, Mme Grozdanov a fait l'ESAO (European School of Animal Osteopathy) en Suisse (cette école n'existe plus actuellement), puis une deuxième formation d'ostéopathie équine à Paris (IFOREC). Sa formation en ostéopathie animale se termine en 2010 et ses 5 dernières années, elle a travaillé comme professionnelle. Elle a complété sa formation d'ostéopathie animale avec une formation en «Approche tissulaire de Pierre Tricot».

Le grand principe de l'ostéopathie est que le système corporel fonctionne comme un tout. Lorsque le corps doit faire face à une difficulté (traumatique, émotionnelle ou métabolique), il gère comme il peut : soit il dissipe l'énergie qui lui est appliquée, ou bien, s'il n'arrive pas à le faire, il va créer une zone de rétention dans une partie du corps. Ce sont ces zones corporelles que

l'ostéopathe recherche par sa palpation. Le but global du praticien est la libération de ces zones verrouillées. Le cabinet est ouvert depuis février 2015. Actuellement, Mme Grozdanov est en demi-congé maternité car elle attend des jumeaux pour fin mars.

Qu'est-ce qu'une journée type pour vous ?

Mme Grozdanov va à domicile pour les gros animaux (vaches et chevaux). Pour les petits animaux (chiens, chats et NACs), les clients se déplacent au cabinet. Mme Grozdanov travaille avec prise de rendez-vous par téléphone afin de déterminer si le cas est propre à une consultation d'ostéopathie ou bien si, il faut proposer un autre professionnel de la santé animale. Les clients avec le patient (animal) viennent au cabinet pour 45 minutes à 1h de consultation. Le propriétaire reste pendant la séance car les inter-actions peuvent être utiles. Un repos de 2 à 3 jours selon l'animal et la problématique est souhaité et après 10 jours, un téléphone pour donner des nouvelles. Si l'animal en a besoin, un deuxième rendez-vous est pris mais c'est très rare.

Dans le milieu paysan qui est très agréable et très réceptif, elle soigne les vaches après le vêlage, leurs boiteries et les veaux qui ne désirent pas téter. Le milieu paysan est sensible aux douleurs des animaux et de collaborer avec eux est très enrichissant.

Le milieu équin utilise beaucoup l'ostéopathie pour soulager les maux des chevaux et permettre ainsi un meilleur état de santé et des performances améliorées. Un travail pluri-disciplinaire est souvent envisagé avec le vétérinaire, le maréchal-ferrant et le professeur d'équitation ce qui permet ainsi une approche de médecine intégrée afin d'apporter la meilleure réponse à la problématique présentée.

Comment tourne le cabinet ?

Les différentes formations qu'a suivies Mme Grozdanov sont bien utiles dans la gestion du cabinet : à côté de son travail d'ostéopathe, ses études de chant et en particulier le chant diphonique qu'elle utilise de façon thérapeutique, la gestion administrative apprise dans le bureau de courtage et grâce à une personnalité riche et généreuse, elle est à l'aise dans la communication, très attentive et à l'écoute des autres. Elle travaille à 50 - 60 %. Dans le cabinet, des séminaires ont lieu, comme par exemple une approche en herboristerie féminine, une approche du chant diphonique. Le chant diphonique est une technique vocale permettant à une personne de produire



Contact

Grozdanov Barbara
Ostéopathie pour animaux

Ostéopathie animale, thérapeute en approche tissulaire
route de la Vuy 15
1305 Penthalaz
076 515 59 17 *
www.osteopatte.ch

un timbre vocal caractérisé par deux notes de fréquences différentes. Cette technique est très utilisée par les gardiens de troupeaux de chevaux mongols et va droit sur le blocage (physique ou émotionnel) de l'animal.



Votre profession est-elle reconnue ? est-ce une appellation protégée ?

Non, cette profession n'est pas reconnue en Suisse. Mais de plus en plus sollicitée par tout un chacun et tolérée par les vétérinaires.

Quel sont les aspects les plus importants dans votre métier ?

L'ostéopathie est une médecine dite "holistique" parce qu'elle tient compte de l'individu dans sa globalité. Le traitement consiste à redonner la mobilité à toutes les structures corporelles et à lever toutes les tensions afin de permettre au corps de fonctionner avec son meilleur rendement et surtout de lui permettre de s'auto-guérir pour autant que les voies de transport des nutriments et les voies d'élimination ne soient pas entravées. Selon les principes de l'ostéopathie établis par A.T. Still en 1874, toute maladie remonte à quelque désordre mécanique dans la machinerie du corps et toutes les parties du corps sont reliées entre elles par l'intermédiaire des tissus organiques qui le composent. Pour cela il est impératif de connaître l'anatomie de l'animal. Un avantage important est que cette médecine n'utilise que les mains comme outil d'investigation et de traitement afin de rétablir un équilibre sans lésions dans le corps qui va permettre à ce dernier de s'auto-guérir (principe de l'homéostasie). C'est une médecine qui peut être pratiquée en préventif afin d'éviter que des lésions ou pathologies plus lourdes ne s'installent. L'ostéopathie est une médecine de première instance mais ne remplace en aucun cas une visite ou un traitement vétérinaire. L'ostéopathe doit savoir où se trouvent ses limites et savoir déléguer lorsque ce n'est pas de son ressort. L'ostéopathie va travailler sur le plan physique, métabolique et émotionnel afin de redonner au corps sa capacité à fonctionner du mieux qu'il peut. Mme Grozdanov travaille en repérant les blocages et entre en communication avec les endroits en souffrance en passant par le ressenti. Avec une sensibilité féminine et une bonne écoute, elle rétablit une bonne gestion du corps et de l'esprit.

Quel est votre plus beau souvenir professionnel ?

Toutes les séances de travail sont belles. Les échanges sont valorisants, individuels, différents. Si à la fin de la séance, l'animal va bien et le propriétaire est content, cela veut dire que Mme Grozdanov a apporté une aide et elle en est très satisfaite.

Comment voyez-vous l'avenir du cabinet ?

Grâce à la grossesse de Mme Grozdanov, il a fallu réfléchir à l'emploi des locaux. Le cabinet est spacieux, chaleureux et accueillant. Il est en plein développement et va s'appeler «Cabinet des 13 lunes» et proposera en plus de l'ostéopathie animale, dans une deuxième pièce à partir du mois de mars 2016, de la réflexologie, de l'homéopathie, des thérapies manuelles et de développement personnel humain.

Mme Grozdanov va aussi poursuivre ses formations en ostéopathie et les compléter par de l'homéopathie. L'ostéopathie s'utilise sur le moment tandis que l'homéopathie est utile sur le long terme.



« J'ai très bien commencé cette nouvelle année en découvrant cette approche nouvelle, sensible, intéressante et si riche dans sa diversité. Je remercie très sincèrement Mme Grozdanov pour son accueil chaleureux et sa disponibilité et je dois vous avouer que j'ai eu la grande chance d'entendre le chant diphonique et cela m'a énormément «remué». Merci beaucoup.

Roman policier

partie 1/4

Georges Badoux

Préambule : Le Cancanier propose dès aujourd'hui à ses lecteurs une série de quatre épisodes constitués de récits authentiques, d'anecdotes parfois comiques, s'étant déroulés à Penthaz. Les "Romans du policier" car c'est le titre qu'on a bien voulu leur donner, ne veulent pas dire qu'il sera question de crimes, de gangs ou de sang ; non, Penthaz n'est pas Chicago et nos historiettes se veulent juste un brin comiques et plaisantes. Bonnes salutations et agréable semaine.

Georges Badoux

Inquiétant égarement

C'est bien connu, l'amoureux de solitude qu'est parfois le pêcheur en rivière trouve au bord de l'eau le calme de l'âme et l'apaisement des pensées inquiètes. C'est sans doute ce que recherche ce pêcheur, bien de chez nous, en cette fin d'après-midi de juin dans les années 1980. Il fait chaud et notre ami a jeté sa ligne dans le canal des Grands-Moulins, à deux pas des restaurants du Jura-Simplon et de la Gare. Le poisson se fait attendre et la soif est de plus en plus vive et pénible à supporter. Soudain, notre pêcheur prend la décision d'abandonner momentanément sa partie de pêche. Laissant sa canne et son matériel au bord du cours d'eau, il se rend au restaurant pour s'y désaltérer. Il se sent si bien dans cet estaminet qu'il n'en ressort que plusieurs heures plus tard, grisé, oubliant complètement son matériel de pêche et mettant le cap sur son domicile.

La présence, au bord du canal, de la canne à pêche et du matériel n'a pas échappé à un habitant des lieux qui n'a pas jugé utile d'entreprendre une action quelle qu'elle soit car ce n'est pas la première fois qu'un pêcheur devant s'absenter un bref instant laisse sa canne à pêche sur place.

C'est le lendemain matin, lorsqu'il constate que le matériel du pêcheur est toujours présent, que notre citoyen prend conscience de la gravité probable de la situation. Il décide d'alerter la police. Environ une heure plus tard, les hommes de la brigade des plongeurs de la police cantonale, les hommes-grenouille, arrivent sur les lieux avec leur imposant matériel et se mettent aussitôt à

fouiller dans les eaux du canal que les pluies des jours précédents ont rendues vaguement opaques.

De son côté, requinqué par un sommeil réparateur, notre pêcheur réalise soudain que dans la confusion de la fin de journée précédente, il a oublié ses accessoires de pêche au bord du canal. Il s'agit d'aller sans tarder récupérer ce matériel avant qu'il ne disparaisse à tout jamais se dit-il. Puis il se rend sur place. A la vue des hommes-grenouille qui au même instant extraient de l'eau l'un des nombreux objets qui jonchent le fond du cours d'eau, il plaisante :

- Bonjour messieurs, vous cherchez fortune ? moi je cherche ma canne à pêche ; vous ne l'auriez pas vue par hasard ?

A ces mots, les regards des plongeurs dans lesquels se mêlent surprise et interrogation se posent sur notre insouciant pêcheur et l'un d'eux rétorque :

- Oui monsieur, votre matériel de pêche se trouve dans notre véhicule d'intervention et c'est vous ou plutôt votre cadavre que l'on cherche prioritairement dans les eaux de ce canal !

A ces mots, notre pêcheur tombe des nues et réalise soudain l'importance des conséquences de son oubli de la veille avant de s'excuser platement devant les intervenants du jour.

Cette cocasse aventure n'a pas eu de suite pour notre pêcheur à qui rien ou presque ne pouvait être reproché. Les hommes-grenouille de la police cantonale quant à eux ont apprécié l'issue sans dommage de leur intervention qui, sur le plan comptable sera insérée dans le programme des exercices à effectuer. Tout est bien qui fini bien somme tout.

Culte - Garderie

M. Perrenoud, pasteur

Vivons un culte en famille, accueillons les enfants!

Une garderie est mise sur pied une fois par mois lors du culte. Les enfants dès 3 ans y ont une place toute particulière ! Ils participent au début de la célébration puis sont pris en charge pour une animation adaptée à leurs besoins. Vous pouvez ainsi profiter du culte autrement !

Nous vous accueillons à 10h

- le 24 avril à l'église de Penthaz
- le 29 mai au Foyer de Penthaz lors du Brunch
- le 12 juin à l'église de Penthaz

Venez tenter l'expérience!



Agenda de la commune

Memento

23 avril 2016

Soirée tartare à la salle du Verger organisée par la Jeunesse de Penthalaz. Apéritif dès 19 heures. Inscriptions jusqu'au 13 avril 2016 au 079 694 61 46. Ouvert à tous dès 21 heures.

30 avril 2016

Soirée annuelle du Chœur mixte l'Aloëttaz

28 mai 2016

Rallye populaire - 50e Anniversaire. Organisé par la FSG Penthalaz

11 juin 2016

Tournoi Graines de foot pour les juniors F à Penthalaz

18 juin 2016

Atelier participatif organisé par equiterre

1er octobre 2016

RAM (Rencontre Autour du Monde) au Verger à Penthalaz

Annoncez vos manifestations : lecancier@penthalaz.ch

Cultes

A l'église :

- 24 avril, 10h, André Perrenoud, pasteur, garderie
- 12 juin, 10h, Catherine Novet, diacre, sainte cène, garderie

Au Foyer paroissial :

Un café-apéritif est servi chaque fois que le culte a lieu au foyer paroissial : merci au groupe de dames qui se relaient fidèlement pour le préparer !

- 1er mai, 10h, Danielle Staines, diacre à Cossonay
- 29 mai, 10h, garderie, Brunch pour notre fête d'Offrande : entrée libre, pendant le brunch vous pouvez déposer votre offrande pour soutenir la vie paroissiale (activités d'éveil à la foi, culte de l'enfance, catéchisme, groupes d'adultes en collaboration avec la Région, soutien aux œuvres d'entraide, etc.). CCP 10-20765-6, EERV, Paroisse de Penthalaz
- 3 juillet, 10h, Laurence Bohnenblust, pasteur à Cossonay

Les autres dimanches, le culte a lieu à Penthalaz, à Daillens ou dans la région : voir le journal Bonne Nouvelle, les vitrines des églises et du foyer, ou encore le site internet de la paroisse : www.penthalaz.eerv.ch

Paroisse Catholique

Programme des activités sur le site de la paroisse Saints Pierre et Paul : www.cath-vd.ch/-Paroisse-de-Cossonay. Ou au secrétariat, les lundi et vendredi après-midi, 021 535 64 84

Téléphones et horaires d'ouverture de l'administration communale

Secrétariat municipal et bourse communale

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population sauf sur rendez-vous.

Permanence téléphonique :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Tous les après-midi de 14h00 à 16h00

Secrétariat municipal, Bourse communale et Service technique

- Tél. 021 863 20 50

Service de la population

Ouverture des guichets :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mercredi après-midi de 16h00 à 19h00
- Mardi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population.

Permanence téléphonique :

- Durant les heures d'ouverture des guichets

Contrôle des habitants

- Tél. 021 863 20 50/3

Accueil de midi

Midicroque

- Tél. 076 229 31 99

Jubilaires

Isabelle Hautier, Syndique

Ont fêté leurs 50 ans de mariage

Madame Claudine Pointet et Monsieur Gilbert Pointet

Ont fêté leurs 60 ans de mariage

Madame Elise Cinter et Monsieur Robert Cinter
Madame Clairette Gacond et Monsieur Richard Gacond

A fêté ses 90 ans

Madame Emma Messeiller

A fêté son centième anniversaire

Madame Lucy Bernard



Horaires d'ouverture de la déchetterie toute l'année

- Mardi de 15h30 à 18h30
- Mercredi de 9h15 à 11h45
- Jeudi de 15h30 à 18h30
- Vendredi de 15h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 16h00

Numéros d'urgence

- Police : 117
- Sapeurs-pompiers : 118
- Ambulances : 144
- Intoxications : 145
- REGA : 1414
- Médecins et pharmacies de gardes : 0848 133 133
- Vétérinaire de garde : 021 861 33 19

L'ouvrier au village

Extrait de l'ouvrage de Mme Denise Francillon « L'Ouvrier au village », partie 7

Georges Badoux

Le travail – le temps – l'argent

« La mécanisation correspond à la diminution du temps de travail, à la disparition de la main-d'œuvre agricole et à l'augmentation du coût de la production liée à l'investissement en machines. Elle a également d'autres effets : dans le district de Cossonay, les propriétés jusqu'à six hectares subissent une chute verticale : 573 vers 1900, elles ne sont plus que 86 en 1957. La petite paysannerie diminue de 75 à 80 % : ce district est le plus atteint du canton. La prolétarianisation des petites propriétés s'accroît avec l'industrialisation du district et ce changement commence à être sensible après la première guerre mondiale, dès le début de la crise 1920 – 1923. L'aspect économique de ces abandons n'est souvent pas exprimé, mais la désertion des campagnes est souvent expliquée par la recherche d'un horaire de travail plus régulier et l'appât d'un gain plus facilement acquis.

Travailler moins en gagnant beaucoup et disposer de temps libre pour participer à une société de loisirs organisés, tel est le sujet du débat amorcé dans le domaine de l'agriculture dès la mise en pratique de l'horaire hebdomadaire de 48 heures.

La paysannerie mettra une cinquantaine d'années pour trouver un autre équilibre entre l'octroi de loisirs et les exigences de sa profession. Elle le réalisera soit par le travail en coopération soit, comme à Penthaz, par l'abandon de l'élevage du bétail.

Les groupements agricoles

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, la société paysanne de Penthaz non seulement s'était organisée sur le plan strictement local pour gérer la vente quotidienne du lait et l'usage en commun des nouvelles machines, mais certains de ses agriculteurs, les plus conscients des changements à venir tentaient de défendre leurs intérêts économiques et politiques par le biais de l'organisation coopérative, en cherchant à contrôler l'écoulement de leurs produits. En fait, les agriculteurs du début du siècle engagèrent une bataille pour conserver l'autonomie dont la plupart avait joui au sein de la communauté villageoise qui était en train de se modifier. En outre, les agricul-

teurs de Penthaz adhèrent à d'autres sociétés extra-locales. En 1905, certains agriculteurs de la contrée veulent aussi gérer la vente et la mouture du blé. Une Société agricole se constitue pour exploiter en commun le moulin du Moulinet, rière Gollion.

Les rythmes ouvriers

A l'opposé du travail agricole, le travail ouvrier est rythmé, cadencé, se fait dans le bruit et un espace clos. Le plus souvent le travail est monotone et répétitif. Ce travail n'exige donc pas une longue formation, mais une très grande concentration pour éviter tout accident.

L'horaire de travail

Aux 10 heures de travail obligatoire s'ajoutent souvent 2 à 4 heures supplémentaires par jour ! Ces hommes et ces femmes qui partent au petit jour de leur domicile pour arriver sur le lieu de leur travail entre 6h30 et 7h en 1910, 93 personnes viennent de l'extérieur travailler à Penthaz s'en retournent le soir chez eux après 10 à 14 heures de travail. Le plus souvent les trajets se font en train, mais les personnes habitant les villages environnants : La Chaux, Gollion, Daillens, Lussery, etc. viennent à pied, en bandes, un peu plus gaiement sous les aurores d'été que par la sombre et froide nuit d'hiver.

La moyenne de 59 heures hebdomadaire est maintenue jusqu'en 1919. La loi fédérale du 27 juin 1919 fixe la durée du travail à 48 heures. Dès le 14 avril, le syndicat des ouvriers de l'usine SA des Laminoires et Câbleries, section de la FOMH, en réclame l'application. (à suivre)



Collection de la famille de Madame Monique Chollet, Penthaz